



COMMISSION OUVERTE

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Responsable : Fabienne FAJGENBAUM



Jeudi 29 janvier 2026
de 11h00 à 13h00



2h00



Présentiel :
Auditorium Louis-Edmond Pettiti,
Maison du Barreau,
2 rue du Harlay, 75001 Paris



Prise en charge collective par le
FIF-PL



- Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière
- Spécialistes et praticiens confirmés de la matière

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Se mettre à jour sur les enjeux et les usages dans un domaine très évolutif
- Comprendre la pratique judiciaire

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Support de présentation visuelle et échanges avec les participants

PRÉREQUIS / PUBLIC VISÉ

Avocats

SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Non.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Oui, accessible depuis l'espace pro une fois la formation validée.

LES PLATEFORMES DUPENT-ELLES ?

- I- La notion de dupe, entre contrefaçon et parasitisme
- II- Le rôle des acteurs et l'évolution des pratiques
- III- L'usage de l'intelligence artificielle
- IV- Les contentieux
- V- L'impact sur les métiers

Intervenantes :

- Fabienne Fajgenbaum, avocate, présidente de la COMPI
- Delphine Sarfati-Sobreira, DG/CEO, Unifab
- Yann Rivoallan, président, Fédération Française du Prêt à Porter Féminin
- Matthieu Pras, Responsable de la protection de la propriété intellectuelle et technologique Groupe MF Brands.

INSCRIPTION

Pour les avocats provinciaux et les non-avocats, il faut faire une demande d'inscription par mail à l'adresse suivante : formationcontinue@avocatparis.org.